

Nugent	Smith (Lincoln)
O'Hurley	Smith (Simcoe-Nord)
O'Leary	Smith (Winnipeg-Nord)
Ormiston	Southam
Pallett	Speakman
Parizeau	Starr
Pascoe	Stearns
Paul	Stefanson
Phillips	Stinson
Pigeon	Tassé
Pratt	Taylor
Pugh	Thomas
Rapp	Thrasher
Régnier	Valade
Ricard	Villeneuve
Richard (Kamouraska)	Vivian
Rogers	Webb
Rompé	Webster
Séigny	Weichel
Simpson	Winkler
Skoreyko	Woolliams
Smallwood	Wratten—157.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Argue	Howard
Badanal	LaMarsh (M ¹¹⁰)
Batten	Leduc
Boulanger	McIlraith
Bourget	Mitchell
Bourque	Nixon
Cardin	Pearson
Caron	Peters
Carter	Pickersgill
Crestohl	Pitman
Denis	Racine
Dumas	Ratelle
Dupuis	Richard (Saint-Maurice- Lafleche)
Eudes	Roberge
Fisher	Robichaud
Forgie	Tardif
Habel	Tucker—35.
Herridge	

M. l'Orateur: Je déclare que la décision du président est maintenue.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, moyennant le consentement de la Chambre, j'aimerais revenir aux motions avant que la Chambre se forme de nouveau en comité.

M. l'Orateur: Le premier ministre a-t-il la permission de revenir aux motions?

Des voix: Entendu!

QUESTIONS OUVRIÈRES

DANGER D'UNE GRÈVE DES CHEMINS DE FER—
ANNONCE DE L'INTENTION DE PRÉSENTER
UNE MESURE LÉGISLATIVE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois devoir faire à la Chambre une communication immédiate sur l'issue des pourparlers qui se sont déroulés ces deux derniers jours entre les représentants des syndicats et les représentants des compagnies de chemin de fer. Tous les moyens d'aboutir à une entente ont échoué. En ménageant une rencontre aux intéressés, j'avais espéré qu'ils trouveraient un

terrain d'entente. Je regrette de dire que les discussions sont arrivées à une impasse et qu'il n'y a aucune possibilité d'entente.

Nous nous sommes efforcés, mes collègues et moi, de susciter une entente en donnant aux deux parties l'occasion de se parler bien en face, et nous avons proposé comme solution de rechange le renvoi de la grève au 15 mai, en déclarant expressément que ce renvoi ne limiterait aucunement les droits des syndicats ou des employeurs de continuer normalement les négociations. Si nous avons choisi le 15 mai, c'est qu'à ce moment-là, la commission MacPherson aura présenté son rapport et, conformément à ses attributions, proposera des moyens d'uniformiser, dans la mesure du possible, les tarifs-marchandises dans les différentes régions du pays. Entre-temps, les taux restent bloqués.

M. Gordon a fait une offre que les syndicats ont rejetée. M. Hall a soutenu que les syndicats n'accepteraient rien de moins que l'exécution des vœux contenus dans le rapport de conciliation. Les compagnies de chemins de fer ont répondu par un refus. À la suite de la décision prise par les deux parties, j'ai exprimé le regret qu'aucune entente n'ait pu être conclue, et j'ai déclaré que le gouvernement recommanderait au Parlement au plus tôt une mesure législative qui, si le Parlement l'adoptait, empêcherait la grève et retarderait jusqu'au 15 mai la prise d'autres décisions dans ce différend, tout en laissant intacts les droits des parties.

Je tiens à ajouter que les discussions se sont déroulées dans un climat admirable, et que M. Hall a dit que si le Parlement interdisait la grève, les syndicats se conformeraient à la loi. Quand j'ai pris la parole hier à la Chambre, j'ai dit que les cheminots étaient des citoyens respectueux de la loi. Or la déclaration de M. Hall le confirme.

J'espère que l'opposition consentira à permettre la présentation d'un bill demain après-midi, afin que nous puissions entamer immédiatement un débat sur la question. Il ne sera pas possible, bien entendu, vu qu'il est tard, d'avoir le bill imprimé ce soir. Si je dis qu'il est tard, c'est qu'il était impossible de faire rédiger et imprimer un bill tant que duraient les négociations. Je crois qu'on a déjà procédé de la sorte.

Je demande au chef de l'opposition (M. Pearson) et au chef de l'autre parti s'ils sont d'accord pour que nous abordions l'étude de ce bill dès maintenant et s'ils consentent à ce que, pour ce soir, le bill soit sous forme dactylographiée ou polycopiée, vu la nécessité de s'attaquer tout de suite à cette affaire.

C'est à regret que je fais cette communication à la Chambre. J'avais l'espoir qu'il serait possible d'en venir à une certaine